



VILLE DE

Ramonville
Saint-Agne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 18 Décembre 2014

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Nombre de votants : 29

Numéro
2014/DEC/126

Point de l'ordre du jour
3

OBJET
OCTROI DE SUBVENTIONS

RAPPORTEUR
M. JAECK

Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 22/12/2014
L'affichage en mairie le : 22/12/2014
La notification le : 22/12/2014

Le Maire
Christophe LUBAC

Le Jeudi 18 Décembre 2014, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 12 Décembre 2014, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, Mme Cl. GEORGELIN, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, M. J-B. CHEVALLIER, Mme P. MATON, M. P-Y. SCHANEN, M. S. ROSTAN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J-L. PALÉVODY, M. J. DAHAN, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, Mme G. BAUX, Mme Cl. GRIET, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, Mme M. CABAU, M. Fr. ESCANDE, M. M. CHARLIER, Mme A. POL, M. Fr. MERELLE, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI, M. J-P. PERICAUD et Mme L. TACHOIRES.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. G. ROZENKNOP a donné procuration à M. E. JAECK
M. A. CLEMENT a donné procuration à M. Cl. LUBAC
M. A. CARRAL a donné procuration à Mme V. LETARD

Exposé des motifs

Monsieur JAECK propose au Conseil Municipal :

➤ **de voter une subvention à l'association suivante qui en a fait la demande.**

• Atelier Couleurs d'Autan.....100 €

➤ **de reconduire la subvention aux associations suivantes qui en ont fait la demande :**

• Forme Evasion.....1 305 €
• Judo.....5 000 €
• Aikido Sakura Dojo.....550 €
• Tennis de table.....2 520 €
• Volley.....2 300 €

Décision

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur JAECK et après en avoir délibéré par **29 Voix POUR** et **4 ABSTENTIONS** (M. AREVALO, Mme ARRIGHI, M.

PERICAUD et Mme TACHOIRES) :

➤ **VOTE** les subventions suivantes :

- Atelier Couleurs d'Autan.....100 €
- Forme Evasion.....1 305 €
- Judo.....5 000 €
- Aikido Sakura Dojo.....550 €
- Tennis de table.....2 520 €
- Volley.....2 300 €

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures*

Le Maire
Christophe LUBAC

Date de la signature : 19/12/2014
Nom du signataire : Christophe LUBAC